



## Conseil Citoyen Egassairal Exceptionnel 25/06/2018 au parc des Sports

- Elus (es) Ville :** M. Mouly Maire de Narbonne  
M. Pairo (adjoint aux sports et Référent CC Egassairal),  
Mme Abed (adjointe en charge de l'ensemble des CC et de la politique de proximité urbaine et sociale)
- Techniciens Villes :** M. Delbourg (Directeur du service Bâtiment Ville de Narbonne et chargé du suivi du chantier et de la relation avec l'exploitant),  
M. Escriva (architecte Ville de Narbonne)
- Intervenant extérieur :** Fayat Entreprise
- Chargée de Mission CC :** Mme Khadri  
**Direction Citoyenneté :** M. Ould Aïssa
- Membres Conseil Citoyen :** Mmes Fernandez, Calas, Aubanel, Olive  
Mrs Tournier, Flouron, Martinez,
- Membres excusés :** Mmes Carmelo, Robert Calvière  
Mrs Rouanet, Bazan, ferrières



### Présentation de la future Salle Multimodale :

Principales informations à retenir :

- le permis de construire a été accordé mais les travaux ne pourront commencer avant le délai de recours de 2 mois,
- les travaux devraient commencer en octobre et s'achever 12 mois après sauf intempéries,
- les travaux préparatoires (fermeture du parking de camping-car, des courts de tennis et de la piste de jogging par des clôtures dès le 3 septembre).
- deux terrains de basket (au nord-est) resteront accessibles durant les travaux puis seront transformés en terrains de sport selon les vœux des habitants (sondage à réaliser par le conseil citoyen).
- pour chaque arbre abattu, deux seront replantés.
- la piste de jogging sera détournée définitivement le long du terrain d'athlétisme, le talus sera creusé, donc allongée,

- les courts de tennis serviront de bassins de rétention mais des installations sportives seront tout de même à disposition dessus (cages)
- l'avenue H. Mouly sera coupée par un plateau traversant (= passage piéton surélevé et long comme devant le collège V. Hugo) afin de protéger les piétons et, dans chaque sens, une des deux voies sera réservée aux transports doux et reliée à la piste cyclable de la rocade nord.
- un appel à candidature pour l'exploitation de la salle sera lancé du 20/07/2018 à novembre afin que le candidat retenu puisse proposer rapidement une programmation.

### **Réponses aux questions posées :**

#### **- Quid des parkings ?**



Depuis les attentats, la réglementation impose des parkings plus éloignés des lieux de spectacle afin d'éviter le risque de voitures piégées. Les spectateurs bénéficieront des mêmes places de parking qu'actuellement (parc des Expos, stade, théâtre...) en espérant qu'il n'y ait pas plusieurs « spectacles » le même soir.

#### **- Coût ?**



La salle coûtera 23,5 M d'euros (délibération du Conseil Municipal).

Dépassement impossible au vu du contrat passé.

Il sera supporté par la ville et, peut-être le Grand Narbonne, « qui semble s'intéresser au projet maintenant ».

Aucune recette pour la mairie mais des dates réservées pour des manifestations municipales comme le concert du Nouvel An.

#### **- Tarif préférentiel pour les Narbonnais ?**



La question pourra être posée à l'exploitant.

#### **- l'aire de camping-car ?**



La mairie cherche un autre terrain et souhaite déléguer son exploitation au privé.